

mais aussy donne en bien grande partie occasion à l'altération qui est au païs, endommageant et appauvrissant iceulx plus que l'ennemi, mectant les bons subjectz en désespoir, pour le mauvais traictement qu'ilz sont tenuz souffrir d'eulx, de tant plus qu'ilz considèrent que plus dure cecy, plus se perdent les moyens de les payer, et moingz d'ordre aux affaires. Par où se poeult conjecturer, prévoir et doubter de ce que doibt succéder et advenir de tel désordre, s'il n'y est promptement remédié.

» Nous envoyons aussy, sire, à Vostre Majesté, copie des lettres que avons receu du sieur de Hierges (1), représentans les extrémités en tous endroitz qu'il pâtit en son gouvernement de Hollande et Utrecht, par où il proteste pour sa descharge, et voeult abandonner son gouvernement : à quoy nous est (comme poeult entendre Vostre Majesté) impossible de pourveoir. Ce nonobstant, entre toutes noz misères et nécessitez, luy avons envoyé, à bon compte de ce que on doibt aux gens de guerre de sa charge, quarante à cinquante mil escus. Mais pour telle despense tout cela n'est riens, car il est besoing, pour le secours des affaires de par deçà, de plussieurs millions d'escus, et encoires la pluspart est pièça despendue, et oultre tout l'argent sortira le païs.

» Nous n'avons, chacun jour, voirez chacun moment, sinon plainctes des villes et plat païs des subjectz de Vostre Majesté, aussy bien de ceulx qui ne sont voisins des ennemis et qui n'ont offensé comme des autres, se complaignans de leur ruine, des mengeries, foulles et vexations que leur sont faictes par les garnisons, tant de pied que de cheval, à faulte de payement, avec menaces de se lever, mutiner et prendre le tout par force. Et ne vaillent plus riens les requestes que faisons aux couronnels et capitaines pour contenir leurs gens en office et discipline, les requérans de patience : à quoy nous respondent qu'ilz ne se voellent plus contenter de parolles ny confier aux promesses, et qu'ilz ont esté souvent et longuement assez abusez de vaines promesses, escripvant des lettres si exorbitantes et si plaines de bravades, menaces et mespris qu'elles ne sont nullement souffrables; envoyant à Vostre Majesté le translat d'une que les gens du collonel Polviller nous ont présentement escript. Par où icelle poeult, par sa prudence, considérer où le tout est venu, et qu'il ne reste que veoir l'effect de la confusion qui est jà née et in-

(1) Elles nous manquent.

dubitable, si Dieu et Vostre Majesté n'y pourvoyent à l'heure présente par quelque notable expédient, sans plus différer. Qui est la pure vérité, quelques choses que aultres lui puissent ou voellent escripvre.

» Avec tous ces maux accèdent les continuelles pluyes qu'il y a eu icy jusques ad présent, qui nous menaschent grandement de chièreté et stérilité, si Dieu par sa grâce n'y pourveoit.

» Nous envoyons aussy à Vostre Majesté les lettres que nous avons du colonnel Mondragon touchant l'affaire de Zirixée, et les lettres que Arnoult Vanden Dorpe, estant chief pour les rebelles audict Zirixée, lui a premièrement escript pour entrer en communication. Sur quoy avons respondu audict Mondragon qu'il communicque avec eulx, et qu'il entendit quelle chose ilz demandoient; que de sa part il eust à leur dire purement et simplement de rendre ladiete ville à la volonté et miséricorde de Vostre Majesté; toutesfois, s'ilz demandoient venir à aultres conditions, qu'il nous en advertit. Et de fait sont les députez dudict Mondragon et de Zirixée entrez en communication, ayant demandé les gens de guerre, tant pour eulx que les inhabitants, plussieurs poinctz exorbitans et impertinens. Sur quoy avons envoyé audict Mondragon ceulx qui leur doit donner, pour garder l'auctorité de Vostre Majesté et traicter clémentement lesdicts adversaires, ayant plus de regard à ce qu'il convient à la grandeur, bonté et clémence de Vostre Majesté que non à ce que telz rebelles méritent, non-seulement pour eulx, mais aussy en conséquence de tout le surplus.

» Nous sommes attendans ce que en pourra ensuyvre, qui sera selon qu'ilz seront pressez de faim et de nécessité, dont on parle diversement, aucuns disans qu'ilz ont encoires vivres pour quelque temps, aultres que non. Nous entendons qu'ilz ont faulte de munitions de guerre. L'issue monstrera ce qu'en est.

» Quoy qu'il soit, il convient totalement finir une fois ce long siège et se faire maistre de ceste ysle, affin que ceste ville retourne à Vostre Majesté, à quelque marché que ce soit (entendons tousjours sans offenser la religion ny l'auctorité de Vostre Majesté), combien que, cela achevé, pour nostre opinion, ne s'ensuyt encoires la fin de la guerre, comme entendons aucuns avoir voulu persuader à Vostre Majesté : ce qui nous desplaist bien grandement, pour nous veoir plonger de plus en plus en guerre.

» Et par ceste occasion, ne povons laisser de dire à Vostre Majesté que plus sambleront les ennemis et rebelles pressez, plus trouveront de faveur et assistance secrète, voire ouverte, de la part non-seulement des consistoires de ces sectaires, par diverses contributions qu'ilz font à toute main, mais des princes et potentatz voisins, qui leur secourent tant manifestement que les effectz s'en démontrent; et ne l'ont celé les Anglois de le déclairer à Vostre Majesté de ceste sorte. De manière que jamais n'y a eu tant d'estrangers ny gens de guerre en Hollande, Zeelande et Phrise que pour le présent; mesmes leur en sont venus freschement de France et d'ailleurs: dont ont esté faitz les signes d'allaisse en Vlissinghe et aultres lieux (ne sçavons encoires que c'est); et se pourront enfin lesdicts estrangers faire si forz qu'ilz tiendront le país pour eulx, et en pourroient faire pis que une Genève, pour aultant que les rebelles jamais ne se rendront que par assurance (tant par oubliance du passé que bon traictement à l'advenir) de ce que leur sera promis; plustost mourir l'un devant et l'autre après, comme voyons l'expérience, à noz grands despens et destruction de ces país.

» Sire, ne povons aussy celer Vostre Majesté que, achevé ce siège de Zierixée par le faict ou failly, y a peu d'apparence de progrès qui puist valloir; au contraire, nous voyons évidemment une nouvelle levée et mutinerie de toutes gens de guerre, signamment de toute l'infanterie espaignolle, laquelle ouvertement menace que, cela achevé, elle viendra querir son payement en Brabant, comme aussy aucuns escripvent ouvertement du camp de Zierixée, et comment les soldatz wallons sont esté par eulx sollicitez de faire le samblable; avec laquelle troupe faict à doubter se joindront tous ceulx qui sont ès forz de Hollande, comme aussy nous a escript le sieur de Hierges. Voires le maistre de camp Julian Romero nous dict icy, en conseil d'Estat et de guerre, pour chose bien assurée et comme il déclairoit bien sçavoir, que sans faulte lesdicts Espaignolz viendroient, testes baissées et enseignes desployées, vers ceste ville pour estre payez; nous disant davan-taige que les Espaignolz de la citadelle d'Anvers leur bailleroient l'artillerie et munitions pour venir battre ceste ville, et que c'estoit chose concertée entre iceulx Espaignolz et soldars. Dont estonnez, dismes que, si lesdicts gens de guerre qui sont ordonnez pour la deffense du país voullotent traicter icellui comme ennemis, serions constraintz faire venir les garnisons des

frontières, pour mettre icy à la deffense de la ville et du païs, et qu'ilz exciteroient et donneroient occasion d'une allarme générale des païs, qui ne se pourroit appaiser sans extrême desservice de Vostre Majesté et la perdition d'iceulx.

» Voylà, sire, le désordre à quoy se pouvoit et pourroit remédier par les voyes et expédiens que, passé trois mois, avons représenté à Vostre Majesté et réitéré depuis par diverses fois : de sorte que ne povons plus faire, sinon luy supplier que n'ayons pas seulement response (quelque particulière qu'elle soit), mais aussy les résolutions des moyens salutaires, vrais et certains remèdes de la pacification, et quiétude générale dudict païs, que, passé a noef mois, a mandé par diverses ses lettres d'avoir résolu et promis envoyer. Dont les estatz et subjectz sont advertiz par feu ledict seigneur grand commandeur, et ainsy entrez en espoir, d'aautant plus qu'ilz entendent que ladicte pacification se pourroit faire avec restitution de la religion catholique romaine ès païs rebellez, et maintenantement de l'obéissance deue à Vostre Majesté : tellement que sont attendans, avec le désir que se peult imaginer, et comme ung chacun désire son salut, que nous attendons aussy à ce coup; aultrement craignons de veoir ce qui nous desplairoit grandement, et que cesdicts remèdes pourroient venir trop tard.

» Nous avons, par noz dernières (1), adverti Vostre Majesté de la descente en Frize de quelque nombre de gens de guerre soubz la conduite de Bartel Entes, frison rebelle, lequel avoit faict ung grand fort à Oestmerhorn à la marine, où il avoit xxv ou xxx bateaulx, contre lequel fort le sieur de Billy en avoit construit cinq aultres, et tellement luy serré le passage qu'il ne pouvoit faire ultérieur progrès par terre : si que, après avoir esté en danger de se perdre, si le vent eust demeuré encoires trois jours contraire, comme il avoit esté quelques-ungz auparavant, ilz abandonnèrent, le xiiii^e de juing, leurdict fort et, se rembarquans, s'en partirent avec perte d'ung de leurs bateaulx où il y avoit leur arrière-garde, qui se noya toute. Dont avons bien volu advertir Vostre Majesté.

» Nous finirons cestes après avoir adjousté comme les estatz de Gueldres sont icy en bon nombre, remonstrantz la fidélité dont ils ont servi Vostre

(1). Par la lettre du 30 mai, p. 176.

Majesté; que, ce nonobstant, ilz pâtissent par ces troubles indiciblement; particularisans leurs travaux et foulles par eulx souffertz; allégans le traicté de Venloe, et ce que leur a esté promis par feu Sa Majesté Impériale, se mectant soubz son obéissance; demandant et que les gens de guerre soient payez, et que on face fin à la guerre par une pacification, et pluisieurs choses semblables. Nous sommes empeschez pour leur donner response avec meilleur espoir et parolles que povons, pour leur baillier (s'il est possible) quelque contentement.

» Ceulx de Luxembourg font aussy leurs plainctes pour les foulles et mengeries passées qu'ilz ont souffertz sans leur coulpe. Ainsi de toutes pars ne voyons que doléances et désespoir : à quoy Dieu seul, et après Vostre Majesté, peulvent remédier : dont la supplions derechief très-humblement.

» Au demeurant, sire, nous avons, pour le danger des chemins par France, envoyé quelque aultre despesche par la voye de Gènes.

» Sire, etc. De Bruxelles, le xxvi^e de juing 1576 »

Minute, aux Archives du royaume.

1643. *Lettre du conseil d'État au Roi, écrite de Bruxelles, le 26 juin 1576.* Elle roule sur l'engagement, pris par le roi de France, de remettre la ville de Péronne entre les mains du prince de Condé; sur l'opposition qu'y font les habitants de cette ville; sur l'appui qu'ils ont demandé à l'archevêque de Cambrai et au sieur de Vaulx, gouverneur d'Arras; sur les communications que le conseil a reçues de ces deux derniers à ce sujet; sur les réponses qu'il leur a faites :

« Sire, don Diego de Cúñiga aura adverti Vostre Majesté (comme il a faict aussi nous) de ce qu'il a traicté avec le roy de France, se plaignant que les agents et ministres du prince d'Orenge estoient en sa court traictants et sollicitans ce que bon leur sambloit, qui ne pouvoit estre vraysemblablement sinon contre Vostre Majesté et le bien de ces païs, et de la response que ledict seigneur roy, ensamble la royne-mère, luy ont donné là-dessus. Par mesme occasion, aura aussy informé Vostre Majesté de ce qu'il luy fust dict par ledict seigneur roy touchant sa ville de Péronne, laquelle, selon les articles secretz de l'appoinctement de France, devoit estre avec le chasteau baillée et mise particulièrement en mains du prince de Condé, pour sa seureté et

demeure, et y faire exercice de sa religion ou superstition; auquel aussy estoit donné le gouvernement de Picardie (qui est une province de l'emport que sçait Vostre Majesté), et à dire vray la moingz infectée d'hérésie de toute la France, où il entend planter ses hérésies et sectes : se plaignant ledict seigneur roy que les bourgeois et inhabitants dudict Péronne ne vouloient recepvoir ledict de Condé, et inculpant de ce ledict ambassadeur, comme si de ce costé on soustenoit lesdicts de Péronne de ne luy obéir, leur envoyant gens de guerre des lieux de la frontière de par deçà. Dont ledict ambassadeur s'est deschargé, selon qu'il nous a escript (1).

» Et paravant la réception de ses lettres, luy avions escript ce que avions entendu du mesme faict de Péronne; mesmes comment l'archevesque de Cambray avoit envoyé son vicaire général nous advertir que aucuns dudict Péronne estoient venuz vers luy, pour déclarer que ceulx de ladicte ville s'estoient résoluz ne recevoir ledict Condé, ny souffrir ses presches ou exercice d'aulture religion que la catholique ancienne et romaine, qu'ilz vouloient maintenir; le requérant de quelque secours, signamment de deniers, soubz bonne caution qu'ilz luy donneroient. Sur quoy ledict archevesque, aprez avoir communicqué avec ceulx de son conseil, nous avoit voulu faire part et demander advis.

» Peu auparavant, le sieur de Vault, gouverneur d'Arras (comme il est aussy voisin dudict Péronne), nous avoit escript que estoient venuz aucuns gentilzhommes françois du quartier dudict Péronne traicter secrètement avec luy du mesme affaire : sur quoy leur avoit fait quelque response assez discrète. Et depuis sont retournez aultres, luy déclarant que lesdicts de Péronne, à l'assistance de plusieurs gentilzhommes circonvoisins, estoient déterminez résister par force audict de Condé, mesmes au roy de France, advenant qu'il persistast de les vouloir forcer à ce que dessus, luy demandant quelque secours d'argent, à tout le moingz d'avoir quelque quantité de pouldre fine qui se faict en ladicte ville d'Arras.

» Sur quoy avons trouvé ceste matière de très-grande importance, y ayant diverses considérations de costé et d'aulture : car, d'une part, il sambloit estre non-seulement juste mais prouffitable et utile favoriser la religion catho-

(1) Voy. p. 175.

licque, à laquelle tous chrestiens ont obligation; de tant mesmes que l'hérésie ne se pouvoit planter si près des païs de Vostre Majesté que ce ne fust un préjudice inestimable pour ses subjectz, qui pouvoient estre infectez par la voisinance et contagion de semblables hérésies, où ces païs d'Artois et Haynault, confins la France, sont si catholicques, outre ce que ledict prince de Condé et son cousin le duc de Vendosme et leurs adhérens semblent menacer de nous faire guerre; voirez ilz envoient secours ouvertement par mer aux rebelles de par deçà. Par où sambloit totalement convenir de leur donner des négoces en leur païs, pour divertir et empescher l'effect de leurs desseings, de tant plus que l'on voit les sectaires joindre leurs forces contre les catholicques, par quoy estoit raisonnable et juste que lesdicts catholicques s'entendissent et secourussent l'ung l'autre, pour l'honneur de Dieu, maintènement de la vraye religion et leur mutuelle seureté. Et au contraire, puisque ledict seigneur roy de France, ou par doubte des huguenotz ou autrement, faisoit démonstration de vouloir prendre les armes contre lesdicts de Péronne, pour les contraindre d'obéir à recevoir ledict de Condé et ses presches, sembloit que s'entremesler de leurdicte querelle, seroit attirer à soy la guerre, et donner tant plus de couleur à tous ceulx qui favorisent les sectaires de par deçà. Par où avons trouvé convenir de temporiser un petit, tant que pourrions entendre le bon vouloir de Vostre Majesté, et avons donné pour response audict archevesque de Cambrai qu'il sçavoit sa condition, estat et pouvoir, et à quoy pour sa profession il estoit obligé; qu'il pouvoit adviser ce qu'il luy venoit pour bien de ses affaires et pour la voisinance; que n'avions encoires esté en rien requis par lesdicts de Péronne; que néantmoins ferions entendre à Vostre Majesté ce qu'il nous en avoit fait dire. Depuis, il nous a escript de ce que lesdicts de Péronne estoient venuz derechief traicter vers luy pour recouvrer quelques sept ou huit mil livres pour leurs necessitez, dont il s'estoit excusé. Ne luy avons encoires rien respondu sur ce dernier.

» Et au regard dudict de Vault, luy avons semblablement mandé de ne rejeter ny accepter ce que lesdicts de Péronne le requéroient, mais de temporiser un petit, et qu'il leur dit en termes généraux qu'ilz poeuent bien considérer combien il desplairoit à Vostre Majesté et à nous de veoir l'hérésie plantée si prez de ces païs, et s'ilz avoient à faire de quelque pouldre fine, que, par bon moyen et pour leur argent, il pourroit dissimuler que secrète-

ment ilz en sacquassent quelque portion des ouvriers qui la font et vendent, et qu'il nous advertit de ce qu'il entenderoit ultérieurement.

» Pareillement, l'ambassadeur de France résident icy nous est venu une fois parler, de la part de son maistre, nous disant avoir entendu que aucuns souldars de Valenciennes, Mons, Cambray et aultres lieux de la frontière alloient au secours desdicts de Péronne. Luy avons respondu de n'avoir rien entendu de cela, comme en vérité n'avions-nous : dont il s'est lors contenté.

» En effect, sire, entendons que tout acertes lesdicts de Péronne prennent les armes, non pour offendre leur roy, mais pour se deffendre, s'ilz sont assailliz et si on les voeult forcer à chose si injuste et inique que de recevoir faulse religion contraire à la leur : en quoy ilz sont assistez de bon nombre de gentilzhommes françois catholicques qui sont jointtz avec eulx, y faisant venir fil à fil souldars des frontières des garnisons voisines catholicques, selon mesmes que aucuns particuliers ont dit au sieur de Trélon et aultres d'avoir envoyé; et y a apparence que pluissieurs villes, à leur exemple, feront le mesme, et que si ledict seigneur roy les voeult forcer, ou passer à l'exécution de son traicté, il pourra trouver de ce costé-là non moindre empeschement qu'il a faict des aultres; et ainsi se pourroit trouver (comme on dit en proverbe) entre deux selles par terre.

» Avec tout cela, on nous dict icy que ceux dudict Péronne ont envoyé itérativement vers leur roy, pour estre excusez de recevoir ledict de Condé, et que la response dudict seigneur roy a esté dilatoire : que l'on juge estre, en attendant d'avoir la response de ceulx du party contraire. Quoy qu'il soit, pendant que recommence ceste nouvelle diffidence et garboulle, nous sambleroit plus que convenient d'accommoder ces affaires et troubles de par deçà, puisqu'il y a espoir par accord plus tost recouvrer et establir la religion nostre, vraye et catholicque, que non par armes, qui la perdent journellement plus qu'elles ne l'avancent, selon que avons plus amplement escript à Vostre Majesté.

» On commence à dire que la chose dudict Péronne se pourroit accommoder par aultres moyens, dont estimons que Vostre Majesté sera plus particulièrement advertye par ledict ambassadeur.

» Sire, etc. De Bruxelles, le xxvi^e de juing 1576. »

Minuté, aux Archives du royaume.

1644. *Lettre du garde des sceaux Hopperus au conseil d'État, écrite de Madrid, le 1^{er} juillet 1576.* Il annonce au conseil que le marquis d'Havré a été dépêché par le Roi, qu'il a pris congé de S. M., et qu'il compte partir pour les Pays-Bas le 4 ou le 5 juillet :

« Messeigneurs, comme parte asteur le courrier ordinaire des Pays-Bas, et que le Roy est fort occupé, il m'a commandé d'escripre à Voz Excellence et Seigneuries ce que s'ensuyct, assçavoir : qu'en conformité de ce que Sa Majesté a escript par Baptiste Du Bois, l'on est sur le point de dépescher le marquis de Havrey, lequel, ayant esté vers icelle Sa Majesté, à l'Escorial, par l'espace d'aulcungs jours, pour prendre congé d'icelle, est retourné ce jourd'huy tout dépesché, quant à sa personne, du Roy. Et quant aux négoes qu'il doit porter, tout est semblablement jà faict et signé par Sadicte Majesté, de manière qu'il ne reste aultre chose, sinon ce que, pour sa bonne information, icelle Sa Majesté a ordonné que se face, en luy délivrant le tout : par où, par la grâce de Dieu, il sera dépesché; ayant semblé à luy et à moy, cest après-disner, qu'il pourra partir le quatriesme de ce mois, ou le cinquiesme au plus tard, sans aucune faulte. A tant, messeigneurs, me re-commandant très-humblement à Voz Excellence et Seigneuries, prieray Dieu le Créateur de les avoir en sa sainte garde, et donner bonne vie et longue.

» De Madrid, ce premier de juillet 1576.

» De Voz Excellence et Seigneuries très-humble serviteur,

» JOACH. HOPPERUS. »

Original, aux Archives du royaume.

1645. *Lettre de Balthasar Schetz aux états de Brabant, écrite de Madrid, le 1^{er} juillet 1576.* Particularités sur le marquis d'Havré, que le Roi a fait gentilhomme de sa chambre et armé chevalier; nouveau délai apporté à l'expédition du licencié Kieffel; arrivée à Carthagène des galères qui ont conduit don Juan d'Autriche de Naples à Gênes; prochaine arrivée à Madrid du secrétaire de ce prince :

« Messeigneurs, le 17 du mois passé escrivis dernyèrement à Vous Seigneuries, par celluy qui portoit le duplicat de Battista Du Bois, espérant que seront arrivé en sauvement. Depuis n'avons eu nouvelles de nostre païs. Ce que ycy passe est que Sa Majesté a faict appeller, le 26 du mois passé, vers

Escorial, le marquis de Havrech. On luy avoit fait apprester deux chambres, qu'on estime ycy faveur, l'ayant quant à quant fait de sa chambre, en quel office ast servy le temps qu'il ast esté là, estant aussy armé chevalier, avecques aulchungs de sa sequèle, comme monsieur d'Ainsi et Haller: Ayantz prins congé de Sa Majesté, sont retournés ce matin, et entens qu'on entend fort au partement dudict monsieur le marquis; comme monsieur Hoperus me dit, serast devant fin de ceste semaine, et que apportera à tous par delà contentement, ce que Dyeu veulle! Comme entens et ay peu apperchevoir, a fait ledict marquis assés bon devoir, et monstré porter bonne affexion à sa patrie, et Sa Majesté l'entend assés byen, et me assure monsieur Hopperus le bon vouloir de Sadicte Majesté; mais est tant environné d'une fumée que à peine le soleil peult aparostre, espérant que à la fin passera les nues et montrera sa lumière. Le licencié Kisfelt ne fait que solliciter son partement; et nonobstant que monsieur Hoperus avoit promis, comme par mes dernières ay escript, que seroit dépesché dedans 3. ou 4 jours, dit astheure que ne convient que parte devant monsieur le marquis, pour les résolutions qu'il apporte, me promettant du nouveau que, yncontinent après le partement dudict seigneur marquis, partirat par la poste ledict K'isfelt, et ce avecques une dépesche de Sa Majesté: ce que entenderons par le marquis, lequel, selon qu'on me vyent dire, est venu sur le disné. L'ambassadeur du frère du roy de France (1) est dépesché et parti; mais on n'en sçait comment, n'ayant volu négocier par secrétaires, sinon avecques Sa Majesté mesmes. Les galères qu'ont amené don Juan d'Austria de Napoles à Genoa, sont arrivés en Cartagena avecques le secrétaire de don Juan. Ledict don Juan yrast alentour de Milan, attendant ce que Sa Majesté luy ordonnerast. Ledict secrétaire doit ycy arriver aujourd'huy; les galères retourneront en Ytalie en compagnie des aultres qu'ont esté là paravant, chargés de 800 mille ducats. Les députés de Bourgogne sont aussi arrivés avecques ces galères, et les attendent on ycy en court de jour à aultre. Le partement de monsieur Hoperus pour Escorial me se refloye (2) ung peu, pour ce qu'on dit que Sa Majesté se

(1) Le sieur du Bourg. Voy. p. 188 et 202.

(2) *Se refloye*. Nous ne trouvons ce mot dans aucun glossaire. Peut-être faut-il le prendre dans le sens de *se ralentit*, *se refroidit*, du verbe espagnol *aflojarse*.

pouroit byen retirer au Bosque de Segobia. Sachant que (1) dépesche qu'on donnera au licenciât Kisfelt, ne laisseray de solliciter la reste. C'est que présentement ycy passe.

» Messeigneurs, etc. De Madrid, ce premier de juillet 1576.

» De Vous Seigneuries très-humble serviteur,

» BALTASAR SCHETZ. »

Archives du royaume : registre des états de Brabant n° 550, pièce 101.

1646. *Lettre de Gerónimo de Roda au Roi, écrite de Bruxelles, le 1^{er} juillet 1576.* Cette lettre est tout entière dirigée contre le duc d'Arschot.

« L'autre jour—écrit Roda—des lettres ayant été reçues ici qui annonçaient
 » la reddition de Zierikzée, M. de Rassenghien dit qu'il n'aurait pas
 » voulu qu'elle se rendit avant que nous eussions eu des nouvelles de V. M.
 » Le duc tint le même langage, et en pleine table il dit que la prise de
 » Zierikzée non-seulement ne serait d'aucune importance, d'aucun avantage
 » pour V. M., mais qu'elle serait, au contraire, sa destruction et sa ruine.
 » Leur mécontentement de nos succès est visible, au point qu'il n'échappe
 » à personne. Le duc montre si peu de raison et tant d'orgueil, s'imaginant
 » qu'il est tenu pour le protecteur du pays et le gardien de ses privilèges,
 » qu'il en est devenu insupportable. Il ne laisse point parler en conseil des
 » choses qui ne lui plaisent pas, et il en dit et fait qui mériteraient, si son
 » manque de cervelle ne lui servait d'excuse, que V. M. lui fit couper la
 » tête, ainsi qu'à Champagney, qui le mène en tout cela. Ce Champagney
 » lui troublé si bien l'esprit, qu'au conseil nous avons remarqué tous que,
 » le jour où ils ont diné ensemble, le duc y vient comme endiablé et
 » parlant le langage habituel dudit Champagney (2). — Il y a peu de jours,

(1) *Que, pour quelle.*

(2) *El duque anda tan fuera de juyzio y tan desvanecido, con pensar que le tienen por protector del pays y conservador de los privilegios, que ya no lo podemos sufrir, porque no dexa hablar en consejo en las cosas que á él no le dan gusto, y dice y hace cosas que, si no se salvara por falta de seso, meresceria que V. M. le mandasse cortar la cabeça, y no solo á él, mas á quien le impone en todas estas cosas, que es Champañi, el cual le trae tan alborotado que en consejo todos echamos de ver que el dia que han comido juntos, viene el duque como endemoniado, hablando el lenguaje conocido del dicho Champañi.....*

» il s'emporta, dans le conseil d'État et de guerre, à tel point qu'il nous
 » laissa tous étourdis, disant tenir d'un Espagnol qu'une fois l'entreprise
 » de Zierikzée terminée, les gens de guerre de cette nation voulaient se
 » mutiner et venir à Bruxelles; qu'il serait le premier à faire sonner le
 » tocsin par tout le Brabant, pour qu'on les mit à mort. Ce langage nous
 » ayant paru mal à tous, je fis en sorte que Mansfelt, malgré sa répugnance,
 » acceptât l'invitation à dîner qu'il avait reçue de lui, afin de l'en reprendre.
 » Il le fit. Le duc se mit à pleurer, et lui dit deux mille extravagances et
 » rodomontades, avec des plaintes contre nous tous, allant même jusqu'à
 » traiter mal ledit comte; ajoutant qu'il ne voulait plus venir au conseil
 » pour y être l'égal des autres; qu'il n'y mettrait plus les pieds à moins
 » qu'il ne fût le seul chef, et que je devais lui délivrer les papiers et les
 » instructions secrètes (1). » — L'après-midi il ne vint pas au conseil. Le
 jour suivant, il y vint très-adouci (*muy compuesto*), comme si rien ne s'était
 passé. Le troisième jour, il s'oublia de nouveau. On était chez Viglius occupé
 à faire la consulte; il avait dîné avec Champagny: il commença à demander,
 avec beaucoup de colère, pourquoi on n'achevait pas de licencier le comte
 Annibal d'Altaemps, et à se plaindre de ce qu'il y avait quelqu'un qui
 favorisait secrètement le comte. Tous lui ayant représenté le peu de raison
 qu'il avait de tenir ce langage, et le conseil continuant de s'occuper de la
 provision des offices vacants, il demanda pour un secrétaire à lui le
 bailliage de la Motte au bois de Nieppe. On lui fit observer que le Roi
 venait de recommander quelqu'un pour ce même office; que d'Ennetières (2)
 le sollicitait pour son frère; que le capitaine Dohein (?), beau-frère de
 Mondragon, y aspirait aussi, avec plusieurs autres, mais que les pièces
 étaient entre les mains du conseil des finances, qu'elles seraient apportées
 au conseil d'État un autre jour, et qu'alors on s'occuperait de la collation
 de cet office. Ces observations l'irritèrent: il se leva, voulut sortir, mais
 enfin il resta; il demanda alors si l'on voulait lui donner l'office tout de

(1) ... *Y así lo hizo, y se lo reprehendió; y el duque se tomó á llorar, y le dijo dos mil desatinos y fieros, y quejas de todos nosotros, hasta tratar mal al dicho conde, diciendo que no queria venir mas á consejo, para ser igual de todos; que si no era siendo él solo cabeça, no entraria mas en él, y que yo le habia de dar los papeles y instrucciones secretas...*

(2) Arnould d'Ennetières, Il avait remplacé à Madrid le secrétaire d'État Courtewille.

suite, disant que, si on ne le lui donnait pas, lui, comme chef principal du conseil, en arrivant chez lui, allait en pourvoir son secrétaire; et là-dessus il s'en alla. — « Quoique le duc soit fou et connu de tous pour tel (1), » cependant les libertés qu'il se permet et le langage qu'il tient sont » d'un très-grand préjudice à V. M. et suffisent pour soulever tous ces » pays. Il me paraît donc qu'il convient d'y remédier promptement, parce » que, voyant que personne ne lui résiste et ne le contient, il pousse plus » loin de jour en jour son insolence et ses mauvais procédés. A chaque chose » que nous disons dans l'intérêt du service de V. M., il nous répond tout » de suite que le pays se soulèvera et nous taillera en pièces; que les na- » turels ne veulent plus être traités comme ils l'ont été jusqu'ici, et qu'il » donnera le signal, et autres mille bravades qui offensent les oreilles de » tous les ministres de V. M. Je pense qu'il ne réfléchit pas à ce qu'il dit, » et que le plus souvent c'est le vin ou la folie qui le fait parler (2). » Néanmoins il conviendrait beaucoup de l'enfermer dans un château fort, et » de donner l'administration de ses biens à sa femme et à son fils (3). Cela » pourra se faire, si les choses d'ici nous en laissent le temps, quand le nou- » veau gouverneur sera arrivé : car il ne tardera pas à se quereller avec lui, » et il devra, pour le maintien de son autorité, l'outrager (*atropellarle*), un » jour de parole, et le jour suivant par effet. A propos de la capitulation » de Zierikzée, de laquelle on traite maintenant, il se met tellement en » colère, qu'il ne laisse personne ouvrir la bouche, parce que nous désirons » tous éviter le bruit et l'esclandre, et qu'à chaque instant il en fournit » quelque occasion. Un jour qu'il se plaignait que les soldats espagnols me- » naçassent le Brabant, le mestre de camp Julian Romero, ne le pouvant » souffrir, lui dit qu'il ne fit point de cas des propos de soldats; que ces » bruits partaient de quatre ou cinq fous et inconsidérés (*malmirados*); qu'il » s'assurât que les Espagnols n'en feraient rien. Le duc lui répondit » avec colère et ne voulut pas admettre ses raisons; selon lui, puisqu'ils

(1) ... Aunque el duque es loco y todo el mundo le conoce por tal...

(2) ... Yo pienso que él no atiende á lo que dice, sino que las mas veces le mueve ó el vino ó la locura...

(3) ... Empero convernía mucho encerrarle en un castillo, dando la administracion de sus bienes á su mujer y hijo...

» le disaient, ils le feraient. Julian se fâcha, et lui repartit : *On ne fait pas tout*
 » *ce qu'on dit : car Votre Seigneurie dit ici, chaque jour, qu'elle fera couper*
 » *le cou à tout le monde, et quoiqu'elle l'ait dit, elle ne l'a pas fait et ne le*
 » *fera pas* (1). J'avoue à V. M. que je vis dans une crainte continuelle que
 » cet homme ne soit la cause de quelque malheur : aussi je me serais
 » retiré du conseil, pour le grand péril auquel on est exposé en y siégeant
 » avec ledit duc, si je n'avais pensé que j'encourrais, en le faisant, la dis-
 » grâce de V. M. — Il a maintenant pris l'habitude de parler mal des
 » Espagnols en notre présence : à l'entendre, rien ne devrait plus se faire
 » par eux, sans l'intervention de personnes du pays. Ces jours derniers, il
 » insista pour que Mondragon ne traitât pas de la capitulation avec ceux de
 » Zierikzée, mais pour qu'un membre du conseil d'État, naturel du pays,
 » fût envoyé sur les lieux à cet effet. On lui fit observer que Mondragon
 » n'agissait que par les ordres du conseil ; qu'il n'y avait pas de raison de
 » lui préférer un autre négociateur ; que ce serait d'ailleurs lui faire un
 » affront, à lui qui avait amené ce résultat. Il répondit qu'il n'était pas
 » besoin, pour cela, des Espagnols ; qu'ils avaient trop commandé, et qu'il
 » était temps que ceux du pays commandassent (2). — Une après-midi, il
 » était question, en conseil d'État, de voir certains ordres touchant la cava-
 » lerie légère ; nous ne pûmes obtenir de lui qu'il nous en laissât prendre
 » connaissance : il se mit à dire qu'il n'en était pas besoin ; que ladite
 » cavalerie n'avait qu'à se retirer du pays, puisqu'elle n'y était que pour le
 » voler ; que des ordres étaient inutiles ; que celui qui l'avait amenée dans
 » le pays n'avait qu'à l'en faire sortir, ou pourvoir à ses besoins. Il se laissa
 » aller là-dessus à tant d'exclamations que j'entrai en colère, et lui dis que
 » le mieux était d'ordonner au peuple de lui courir sus, et à elle de se

(1) ... *Amolinóse Julian y dixole : « No todo lo que se dice se hace. Que V. S. dice aquí cada día que ha de hacer degollar á todo el mundo, y no porque lo ha dicho, lo ha hecho ni lo hará. »*

(2) *Él ha tomado ya por costumbre de en nuestra presencia hablar mal de los Españoles, y de parescalle que no es razon que cosa alguna se haga con ellos, sino que intervengan personas del pays; y ha porfiado estos días que las capitulaciones con los de Zirtaxea no se han de hacer con Mondragon, sino que vaya uno del pays del consejo d'Estado á hazellas; y diciéndole que Mondragon no hace en ellas sino lo que el consejo le ordena, que no ay para qué, y que es desdeñar al coronel Mondragon, que lo ha trabajado, responde que no es menester que los Españoles lo hagan, que harto han mandado, y agora es bien que manden los destos payses.*

» défendre et de mettre le feu au pays; que c'était sans doute ce qu'il
 » voulait, puisqu'il s'opposait à ce qu'on donnât des ordres pour qu'elle
 » vécût paisiblement, et que je ne pouvais comprendre autre chose à ce que
 » je voyais et entendais, sinon qu'il désirait une révolte générale (1). Ce
 » langage produisit sur lui assez d'effet pour qu'il ne s'opposât plus à ce
 » qu'on s'occupât de l'affaire, et pendant la dernière partie du conseil, il fut
 » plus modéré. — Je crains d'avoir fatigué Votre Majesté en l'entretenant
 » de cet homme; et comme peut-être V. M. croirait que je suis mû par
 » la passion, je lui envoie un écrit où quelques membres du conseil lui
 » donnent avis de ce qui s'est passé en leur présence (2). — Le duc épie
 » toutes mes actions; il dit de moi tout ce qui lui passe par la tête, bien que
 » jamais il n'ait tenu de propos de nature à porter atteinte à mon honneur,
 » car, grâce à Dieu, j'ai vécu de sorte que je n'ai donné lieu ni à lui ni à
 » aucun autre de le pouvoir faire. Mais il dit que je sers d'espion, et que
 » j'écris à V. M. tout ce qui se passe, et toujours en opposition à ce que le
 » conseil écrit lui-même; qu'en conseil j'entrave les affaires, que rien ne
 » se fait que ce que je veux, et là-dessus deux mille extravagances. Il y a
 » quatre jours, il convia Alessandro Gonzaga et Orazio Pallavicini, et ne se
 » lassa pas de dire du mal de moi; que je ne désirais que la guerre; que
 » j'empêchais la pacification; qu'enfin je détruirais tout, et que si j'allais en
 » Espagne, j'y ferais encore plus de mal qu'ici, parce que V. M. m'emploie-
 » rait dans les affaires concernant ces provinces. Avec tout cela, quand nous
 » sommes réunis, il me témoigne des égards et me traite avec beaucoup de
 » courtoisie (3). Il y a neuf jours, il me força de dîner à sa table, se fâchant
 » de ce que je m'excusais, parce que j'avais déjà refusé deux fois (4). Depuis

(1) *Decia sobre esto tantas cosas que me vine á encolerizar con él, y decille que lo mejor era acabar de mandar que la degollassen, y á ella que se defendiesse y abressase el pays; que esto debia de querer él, pues no consentia que se les diesse orden para que viviessen con ella, y que yo no podia entender otra cosa de lo que veyá y oya, sino que deseaba que todo esto se reboltasse.*

(2) Nous n'avons pas cet écrit, et nous ne savons quels pouvaient être les membres du conseil qui l'avaient rédigé.

(3) ... *Con todo esto, quando estamos juntos, me tiene respecto y me trata con mucha cortesía...*

(4) *Habrá nueve dias, me hizo comer en su casa por fuerza, enojándose porque me excusaba, habiéndome ya excusado otras dos veces.*

» l'arrivée de Baptiste Du Bois, il montre un peu plus de modération ;
 » et lui et les autres commencent d'avoir un air différent. Du reste, le
 » bruit répandu par les rues que le seigneur don Juan vient à main ar-
 » mée (1), qu'un matin il apparaîtra ici, et qu'il sera suivi des troupes
 » commandées par le marquis d'Ayamonte, ainsi que la circonstance que
 » Baptiste Du Bois n'a apporté aucune résolution, font qu'ils parlent plus
 » modestement en conseil, et en ma présence, qu'ils ne le faisaient aupara-
 » vant. Ils attendent avec impatience M. d'Havré, quoique le duc soit persuadé
 » qu'il ne sera porteur non plus d'aucune résolution, et qu'elles viendront
 » avec le nouveau gouverneur. Ils ont été enchantés d'apprendre que le duc
 » d'Albe n'a pas pris part aux conférences qui se sont tenues sur les affaires
 » d'ici, et ils parlent très-ouvertement des dissidences qu'on dit qu'il y a eu
 » entre ledit duc et Hopperus (2). »

Liasse 567.

1647. *Lettre de Gerónimo de Roda au Roi, écrite de Bruxelles, le 1^{er} juillet 1576.* Il y a dix jours, l'évêque de Liège (3) lui envoya l'archidiacre de Brabant, Lævinus Torrentius, lequel, en vertu d'une lettre de créance dont il était porteur, lui représenta les services que ledit évêque avait rendus au Roi dans toutes ces guerres et troubles passés, et ce qu'il avait perdu en autorité et en revenus par suite des mêmes guerres et de l'érection des nouveaux évêchés (4), ajoutant que, pour n'avoir pas exigé la compensation qui était due à son église du chef de la cession de Charlemont et de Philippeville, et pour avoir consenti si longtemps que les troupes royales occupassent Maestricht, il s'était rendu extrêmement odieux à ses vassaux, lesquels devenaient si insolents à son égard (5) qu'il craignait chaque jour de les voir perdre le respect qu'ils lui doivent, et que, si cela arrivait, le voisinage des Liégeois donne-

(1) *Con mano armada.*

(2) *Han holgado mucho de entender que el duque de Alba no se ha hallado en las comunicaciones que se han tenido sobre las cosas de aquí, y tratan muy claramente de las pasiones que dicen que ha habido entre el dicho duque y Hopperus.*

(3) Gérard de Groesbeck.

(4) *... Lo mucho que á causa de ellas (estas guerras) y de las nuevas erecciones de los obispados su dignidad se habia disminuido y empobrecido...*

(5) *... Estaba en grandissimo odio de sus vasallos, y ellos tan insolentes contra él...*

rait beaucoup de peine au gouvernement des Pays-Bas, car les rebelles s'aideraient d'eux, ainsi que des princes voisins, ennemis du Roi. Enfin, après avoir insisté sur la pauvreté et la nécessité dudit évêque, il en vint à demander à Roda de vouloir, comme de lui-même, en écrire au Roi, et le supplier, dans la présente conjoncture de la vacance de l'archevêché de Tolède et d'autres grands archevêchés et évêchés d'Espagne, de lui accorder une pension sur ces églises, afin qu'il pût mieux soutenir sa maison, et contenir son peuple en la dévotion de S. M. (1). Comme le Roi avait manifesté l'intention de demander au pape, pour l'évêque de Liège, le chapeau de cardinal, l'archidiacre de Brabant déclara à Roda que l'évêque ne le désirait point, parce que sa pauvreté était si grande qu'il ne pourrait soutenir le faste et l'autorité du cardinalat (2). — Roda engage le Roi à faire à l'évêque toute la faveur qu'il lui sera possible, car il le mérite, et il n'a encore reçu aucune récompense des services qu'il a rendus.

Liasse 567.

1648. *Lettre de Gerónimo de Roda au Roi, écrite de Bruxelles, le 1^{er} juillet 1576.* Cette lettre, qui sert de réponse à une lettre du Roi du 2 juin, roule entièrement sur la manière dont se distribuait l'argent envoyé d'Espagne, et en particulier sur l'emploi qui en avait été fait postérieurement à la réception d'un ordre royal sur la matière, en date du 24 mars. — On y lit, entre autres choses, que le grand commandeur de Castille, lors de sa mort, n'avait pas 150 écus dans toute sa maison, et qu'il fallut différer son enterrement de deux ou trois jours, à cause du manque d'argent (3). — Il paraît que, depuis l'arrivée du duc d'Albe aux Pays-Bas, le *pagador* (payeur général) de l'armée n'avait pas encore rendu de compte. Roda représente au Roi l'importance de lui en faire rendre, car il y a des tiers auxquels des sommes considérables ont été avancées, et dont les uns meurent, les autres s'en vont : de sorte que

(1) ... *Para que él pudiese mejor sustentar su casa y contener su pueblo en la devocion de V. M...*

(2) ... *Me significó que el dicho obispo no deseaba que Su Santidad se le diese (un capello de cardenal), porque su pobreza es tan grande que no podria sustentar el fausto y autoridad que requiere...*

(3) ... *La noche ántes que el comendador mayor muriese, no habia en toda su casa 150 escudos, y se detubo su entierro ó depósito por falta de dinero dos ó tres días mas...*

le trésor royal perd tout. « Ceux des finances (le conseil des finances de » Bruxelles) — dit-il — crient et profèrent mille blasphèmes à ce sujet ; ils » s'en servent de manteau pour couvrir tous les abus qu'ils commettent. » Quand on leur parle de ceux-ci, ils répliquent immédiatement que les » choses de finances vont avec beaucoup plus de désordre en Espagne, puis- » que, en dix années, on n'a pas fait rendre par le *pagador* le compte de » VINGT ET TANT DE MILLIONS qu'il a reçus (1). »—Le Roi avait envoyé des lettres de change, sur les Fuggers, de 100,000 écus ; Roda lui fait observer qu'elles seront d'un faible secours, vu l'insuffisance de la somme et la longueur des échéances, car, pour parer aux nécessités les plus urgentes, il faudrait au moins 168,000 écus, savoir : 70,000 pour M. de Hierges, 28,000 pour les îles de Zierikzée, 23,000 pour les Allemands qui sont en Brabant, 10,000 pour le château d'Anvers, 10,000 pour la flotte, 6,000 pour le régiment de Floyon, 14,000 pour les cheveu-légers, et 7,000 pour le commissaire général des vivres. — Il engage instamment le Roi à s'arranger avec les marchands d'Anvers (3), qui l'ont si bien servi de leur crédit et de leur argent : autrement ils seront ruinés, et le Roi se trouvera dans l'impossibilité de se procurer aux Pays-Bas les sommes dont il aura besoin dans ces provinces.

1649. Lettre du conseil d'État au Roi, écrite de Bruxelles, le 2 juillet 1576 (3). Il lui témoigne le regret que Baptiste Du Bois n'ait pas apporté les « vrais remèdes » ; lui déclare qu'il se tient pour déchargé des désordres qui peuvent arriver, et lui annonce la capitulation de Zierikzée dont il lui fait connaître les conditions :

« Sire, aultant que estions attendans avec plus grande dévotion le retour de Baptiste Du Bois, pour l'espoir que avions qu'il apporteroit les bonnes

(1) ... *Sobre ello dan voces y dicen mil blasfemias los de finanzas, y hacen capa de ello para cubrir todos los abusos que hay en dichas finanzas ; y en hablándoles una palabra, luego replícan que harto mas desordenadas andan las cosas de hacienda en España que aquí, pues en diez años no se ha tomado cuenta al pagador de veinte y tantos millones que ha recibido...*

(2) Voy. tome III, p. 452, et tome IV, p. 178.

(3) Le conseil, craignant que cette dépêche ne fût interceptée en France, l'envoya à don Juan d'Idiaquez, ambassadeur d'Espagne à Gènes, en le priant de la faire parvenir le plus tôt possible au Roi.

résolutions de V. M. sur les vrais remèdes à noz maux (selon qu'elle avoit esté servie nous faire entendre et espérer par ses lettres du 30 de may dernier), d'autant sommes-nous esté plus perplex et marrys de n'avoir receu par luy iceulx remèdes. Mais, considérant que icelle V. M. nous mande, par ses lettres du xii^e de juing, d'avoir envoyé devant ledict Du Bois, pour nous faire sçavoir qu'elle y avoit résolu, et que le marquis de Havrech suyvroit dans six ou sept jours au plus tard, qui apporteroit lesdictes résolutions, ne restera aultre chose sinon qu'espérer et nous consoler cependan, et confirmer les aultres au mesme espoir, aussy avant que nous sera possible : à laquelle fin escriverons aux estatz, chascun en sa province, et les requèrerons, selon que V. M. l'ordonne, de secourir de deniers pour entretènement des gens de guerre, attendans les lettres que V. M. nous mande leur voulloir escripvre, que espérons viendront devant le jour. Toutesfois, n'espérons aucun fruit, tant qu'ilz voyent le surplus de ce que V. M. aura déterminé : la supplians très-humblement de vouloir considérer les extrémitéz de toutes parts occurrentes qui accablent le païs, et qu'il n'y a jour qui n'apporte plus grand desgast et ruine, aussy bien en la religion que en toutes aultres choses, avec ce que de plus en plus croist la despense, se perdans les moyens desdicts remèdes et de trouver argent. Et si, nonobstant tous bons et continuelz debvoirs que avons fait, faisons et ferons, advenoit quelque désordre (que Dieu ne veulle), il plaisra à V. M. nous en tenir pour deschargés, et croire que riens ne s'oubliera de tous bons debvoirs que humainement se poeuvent faire. Et au regard de la convocation des estatz, ou résumption de la communication avec ceulx de Hollande et Zeelande, puisque tel est le plaisir de V. M., ferons comme icelle le voeult et commande.

» En achevant cestes, sont venues lettres de Mondragon du dernier de juing, contenantes comme, le jour précédent, s'estoit arresté l'accord avec ceulx de la ville de Ziericzee, selon que le nous devoit déclairer plus particulièrement don Alonso de Sotomayor, lequel il escript envoyer vers nous avec la capitulation, lequel est hier demeuré en Anvers, ayant dois là escript à moy, duc d'Arsschot, que par ledict accord les gens de guerre de ladicte ville en debvoyent sortir hier, mais que, pour le grand temporal qu'il y faisoit, l'on n'avoit sceu y envoyer barques, et que partant la sortie estoit remise à cejour-d'huy, avec la marée du matin ; que les soldatz debvoyent sortir avec les mes-

ches estainctes, les enseignes enrollées, et sans toucher tambourin ; que les gouverneur et capitaines s'obligent de mettre en liberté Adolff de Hamstède (1), avec sept bourgeois qui furent prins au mois d'octobre dedans la ville de Ziericzee et menez en Walchren, pour ce qu'ilz s'estoyent monstrez affectionnez à la capitulation lors encommencée avec feu le grand commandeur de Castille ; que nul bourgeois parloit ; que ceulx de la ville accordoyent cinquante mil florins payez promptement, et aultres cinquante mil dedans de cinq ou six semaines ; et aultres cent mil que on leur avoit demandé demeurent à la volonté de V. M. Ayant la capitulation en forme, ne faudrons en envoyer copie à V. M.

» Sire, etc. De Bruxelles, le second de juillet 1576. »

Minute, aux Archives du royaume.

1650. *Lettre du Roi aux gens de son conseil d'État, commis au gouvernement de ses Pays-Bas, écrite de Madrid, le 3 juillet 1576.* Il leur explique pourquoi les « vrais remèdes » ne pourront arriver aux Pays-Bas avant le mois d'aout ou de septembre :

« LE ROY.

» Très-chiers et féaulx, comme, par la lettre principale (2) que vous escripvons par nostre cousin le marquis de Havrech, quy portera aussy ceste, vous disons que nostre intention, par la grâce de Dieu, est que le nouveau gouverneur général, estant de nostre sang, qu'envoyons vers noz Pays-Bas, soit par delà avec les vrais remèdes de la généralle pacification d'iceulx, ou du moins qu'iceulx vrais remèdes y soient par tout le mois d'aoust ou de septembre au plus tart indubitablement, vous requérant et enjoindant de tenir la bonne main (comme sommes bien assheurez que ferez) que nul changement cependant n'advienigne, et il soit que, selon la nécessité et exigence des affaires, ledict tamps pourroit sambler assez long, mesmes survenant de tamps à aultre quelque chose de nouveau, comme sy particulièrement nous advertissez tousjours par voz lettres et pièces y jointes, vous avons en cest endroit bien voulu escripvre ce que s'ensuit :

(1) Voy. le tome III, p. 95.

(2) Cette lettre nous manque.